



Rupture conventionnel suite 2 refus inspection

Par **victor21**, le **16/06/2010** à **23:56**

Bonjour, suite a refus de l'inspection du travail d'autoriser mon licenciement (refus recours gracieux Ã©galement) mon employeur m'a propose une rupture conventionnel que j'ai acceptÃ© aprÃ©s deux rencontre nous avons signÃ© cette rc et il a dit avoir engagÃ© un recours au tribunal administratif et que vu le dÃ©lai (il ne voulait pas que je reprenne mon poste) il prÃ©fÃ©re la ex.

Ma question est ma question est la suivante, ne m'a t'il pas propose cette rc pour gagner du temps et suite au dÃ©cision du ta si il revient sur la dÃ©cision de l'inspection et autorisÃ© le licenciement, peut il contester cette rupture conventionnelle, dois rembourser l'indemnitÃ©

Recue,

Merci pour toutes vos rÃ©ponses
Vous etes gÃ©niaux